

- (a) De rechercher et de cataloguer les institutions publiques ou privées du Canada adonnées aux recherches.
- (b) De constater et classer les objets de ces recherches et investigations.
- (c) De coordonner leurs travaux de manière à éviter la confusion et le double emploi.
- (d) De se familiariser avec les problèmes scientifiques qu'ont à résoudre nos industries.
- (e) De se livrer à l'étude de nos ressources nationales inemployées et des sous-produits de nos industries.
- (f) D'augmenter le nombre des hommes compétents et expérimentés susceptibles d'aider à ces recherches.
- (g) De stimuler l'opinion publique quant à l'importance des recherches scientifiques et l'utilité de leur application.

Afin de se renseigner sur la situation, le Conseil des Recherches commença tout d'abord par faire un inventaire des laboratoires existants, de leur outillage et de leurs directeurs aptes à leur donner une collaboration efficace. Cet inventaire leur apprit que le Canada était fort arriéré au point de vue du développement scientifique de ses industries et qu'il était nécessaire de faire comprendre aux Canadiens l'utilité et la nécessité de ces recherches.

Immédiatement, le Conseil des Recherches se mit au travail, ses activités s'exerçant dans trois directions distinctes:

(a) Constatant la pénurie de bons chimistes aptes à entreprendre des travaux de cette nature, le Conseil des Recherches fonda un certain nombre de bourses collégiales et universitaires, d'une valeur annuelle de \$1,200, \$1,000 et \$750 respectivement, placées à la disposition des universitaires diplômés. Un jeune homme ou une jeune fille qui a fait preuve d'aptitudes marquées, peut recevoir une bourse collégiale pendant un an, puis ensuite une bourse universitaire. Ces étudiants suivent les cours des facultés des sciences de l'une quelconque des grandes universités canadiennes. Jusqu'à présent 146 bourses ont été attribuées à 96 personnes et leurs détenteurs, presque sans exception, occupent actuellement des positions dans les grandes industries du Canada ou bien dans les universités canadiennes et se consacrent, soit entièrement, soit partiellement, à l'œuvre des recherches scientifiques. Ces bourses coûtent annuellement au Conseil des Recherches une somme de \$40,000, c'est-à-dire un tiers de l'allocation annuelle de \$120,000 qui lui est consentie par le Parlement du Canada.

(b) Le Conseil des Recherches inaugura un certain nombre de recherches très importantes, telles que celle de l'utilisation de la tourbe canadienne, qui s'exécute à la tourbière d'Alfred, près Ottawa, par la Commission des tourbières et celle ayant pour objet la mise en briquettes du lignite inférieur du sud-est de la Saskatchewan, qui se poursuit à Bienfait, près Estevan, sous les auspices de la Commission d'utilisation du lignite. Il a aussi subventionné quelques personnes étudiant des problèmes de haute importance pour le pays; ces subventions, au nombre de 93, représentent une dépense d'environ \$175,000.

(c) En vue de favoriser le développement des recherches dans la Puissance, d'y intéresser la population et de mobiliser toutes les forces canadiennes disponibles, le Conseil des Recherches s'est associé onze comités consultatifs ou affiliés, composés des personnages des plus éminents dans les différentes branches de la science au nombre de 145, lesquels prêtent gratuitement leurs services.